



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Signature d'une convention cadre entre l'ADEME et la FFB

Le 19/11/2025

Le secteur du bâtiment constitue un maillon essentiel de la transition écologique. Les artisans et les entrepreneurs ont d'ores et déjà entamé leur transition : baisse des consommations énergétiques et des émissions de carbone, préservation des ressources et de la biodiversité, confort et santé des utilisateurs, engagements dans des démarches de RSE.

L'ADEME et la FFB travaillent ensemble depuis de nombreuses années pour accompagner ces mutations et tenir compte des impacts du changement climatique, sur la construction neuve comme sur la rénovation.

Avec une convention-cadre signée le 19 novembre au Salon des Maires et des Collectivités locales, l'ADEME et la FFB souhaitent poursuivre et intensifier leur collaboration, à l'échelon national comme dans les territoires. Les domaines de collaboration porteront sur la rénovation énergétique du parc bâti, la construction neuve, la prospective et la décarbonation.

Très impliqué dans l'innovation, le bâtiment doit poursuivre ses efforts et intégrer toutes les nouvelles évolutions qu'elles soient réglementaires ou techniques. La neutralité carbone à l'horizon 2050 reste l'objectif pour tous les secteurs d'activité. Afin de l'atteindre, il est impératif de mobiliser et d'accompagner plus encore l'ensemble des acteurs de la filière, pour une prise en compte effective de ces sujets. Le secteur du bâtiment doit tout mettre en œuvre pour avoir des bâtiments efficaces et résilients. L'ADEME et la FFB continueront d'y consacrer tous leurs efforts.

Contacts :

ADEME : 01 58 47 81 28 – ademepresse@havas.com

FFB : Anaïk CUCHEVAL - Tél. : 01 40 69 51 39 - cuchevala@national.ffbatiment.fr - [@AnaikCucheval](https://www.instagram.com/AnaikCucheval)

L'ADEME EN BREF

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de la Transition écologique, le ministère en charge de l'Energie et le ministère en charge de la Recherche, l'ADEME - l'Agence de la transition écologique – partage ses expertises, assure le financement et l'accompagnement de projets de transformation dans des domaines variés : énergie, économie circulaire,

décarbonation de l'industrie, mobilité, bâtiment, qualité de l'air, consommation et production responsables, alimentation durable, bioéconomie, gestion des sols, adaptation au changement climatique et transition juste.

L'ADEME mobilise les citoyens, les entreprises et les territoires pour les aider à progresser vers une société plus sobre en carbone et économe en ressources. Résolument engagée dans la lutte contre le changement climatique et la dégradation des ressources, elle conseille, facilite et soutient les initiatives, de la recherche à la diffusion des solutions.

Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), l'ADEME met également ses capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

www.ademe.fr

A propos de la FFB

La Fédération Française du Bâtiment (FFB) est forte de 50 000 adhérents, dont 35 000 de taille artisanale. Ces entreprises réalisent les 2/3 des 208* milliards d'euros HT du chiffre d'affaires et emploient les 2/3 des 1 749 000* salariés du secteur. Déclarée officiellement 1^{ère} organisation patronale représentative des employeurs du bâtiment, pour toutes les tailles d'entreprise, la FFB défend en toute indépendance les intérêts collectifs de l'ensemble de la branche (*chiffres 2024).

www.ffbatiment.fr ou [@FFBBatiment](https://www.instagram.com/FFBBatiment)